



## **COMMUNIQUÉ**

**Objet** : Nouvelle publication « La responsabilité Élargie des Producteurs - Filière des déchets textiles en 15 pages ».

### **Le Cercle National du Recyclage déshabille la REP textiles, linge de maison, chaussures.**

Pour ce sixième numéro de notre série sur les filières REP, le Cercle National du Recyclage s'est penché sur les déchets de textiles. Pour ce faire, certaines exigences du cahier des charges ont été étudiées en prenant en compte les actions réalisées par l'éco-organisme en charge de la filière et les données chiffrées de la filière. La période d'agrément de l'éco-organisme pour cette filière arrive à échéance le 31 décembre 2022. Représentant l'intérêt des collectivités locales en charge de la gestion des déchets notamment lors des échanges sur le nouveau cahier des charges publié le 25 novembre au JO, le Cercle National du Recyclage s'appuie sur son analyse pour émettre des propositions afin d'améliorer la filière dans sa globalité. Le bilan de la filière des déchets textiles, étudiée entre 2014 et 2021, ainsi que les avis du Cercle National du Recyclage sont synthétisés dans la fiche intitulée :

### **La responsabilité Elargie des Producteurs - Filière textiles d'habillement, linges de maison, chaussures (TLC) en 15 pages**

Le Cercle National du Recyclage pointe certains résultats notamment le taux de collecte ne dépassant pas 40 % depuis la mise en place de la filière, la couverture partielle du territoire par le dispositif de collecte, la comptabilisation de la valorisation en CSR dans l'objectif de valorisation matière, le nombre dérisoire de produits écomodulés et le conditionnement des soutiens financiers de communication aux collectivités à un maillage minimum. À l'aube du ré-agrément, le Cercle National du Recyclage émet plusieurs propositions aux futurs titulaires, parmi lesquelles l'augmentation significative du montant des éco-contributions, le renforcement du maillage de point d'apports volontaire, la modification des consignes de tri pour l'acceptation de l'ensemble des textiles usagés quel que soit leur état.

Les fiches portant sur la filière des emballages ménagers, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des médicaments non utilisés, des piles et accumulateurs portables ainsi que des papiers graphiques sont déjà disponibles. D'autres filières REP, notamment la filière déchets d'éléments d'ameublement et des produits chimiques (DDS), sont en cours d'analyse et leurs résultats seront publiés prochainement sous le même format.

Ce document est consultable et téléchargeable librement sur le site [www.cercle-recyclage.asso.fr](http://www.cercle-recyclage.asso.fr), dans la rubrique « Dossiers techniques ».

\*\*\*\*\*

Contact Presse :

**Cercle National du Recyclage**

Bertrand BOHAIN

Tél. : 03 20 85 85 22

E-mail : [bbohain@cercle-recyclage.asso.fr](mailto:bbohain@cercle-recyclage.asso.fr)

[www.cercle-recyclage.asso.fr](http://www.cercle-recyclage.asso.fr)

*Le Cercle National du Recyclage a été créé en 1995 pour promouvoir le développement de la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage et aussi pour défendre l'intérêt général dans le domaine de la gestion des déchets. L'action politique de l'association qui regroupe tous les maillons de la « chaîne » du recyclage se fonde sur la priorité donnée au recyclage au sein d'une gestion multi-filières. En ce sens, le Cercle National du Recyclage milite depuis près de 25 ans pour le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.*